

# Nigéria : un homme se dispute avec un religieux musulman, une foule de 200 villageois le brûle vif pour blasphème

écrit par Jules Ferry | 7 juin 2022





En islam, le blasphémateur doit être tué ou au minimum brisé (prison...) : illustration dans l'actualité avec trois histoires :

**Nigéria** : un homme se dispute avec un religieux musulman, une foule le brûle vif pour blasphème

**Algérie** : 3 ans de prison pour un chrétien, pour des propos sur Facebook « insultant l'islam »

**Inde** : un religieux musulman affirme que « si vous dites ne serait-ce qu'un mot contre mon prophète, votre langue sera coupée »

**Nigéria** : un homme se dispute avec un religieux musulman, une foule le brûle vif pour blasphème

Un Nigérian accusé de blasphème contre l'islam a été brûlé

vif par une foule dans la capitale Abuja, samedi 4 juin, à la suite d'une dispute avec un religieux musulman.

[https://twitter.com/SAMKLEF/status/1533107925249576961?ref\\_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Etweetembed%7Ctwterm%5E1533107925249576961%7Ctwgr%5E%7Ctwcon%5Es1\\_c10&ref\\_url=https%3A%2F%2Frobertspencer.org%2F2022%2F06%2Fnigeria-man-argues-with-muslim-cleric-muslim-mob-burns-him-to-death-for-blasphemy](https://twitter.com/SAMKLEF/status/1533107925249576961?ref_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Etweetembed%7Ctwterm%5E1533107925249576961%7Ctwgr%5E%7Ctwcon%5Es1_c10&ref_url=https%3A%2F%2Frobertspencer.org%2F2022%2F06%2Fnigeria-man-argues-with-muslim-cleric-muslim-mob-burns-him-to-death-for-blasphemy)

La police, arrivée sur les lieux, l'a emmené à l'hôpital où il a été déclaré mort à son arrivée.

*« La dispute a dégénéré en une explosion de violence qui a conduit au meurtre d'Ahmad Usman par la foule enragée mobilisée par les religieux, soit environ deux cents personnes »,* a déclaré le porte-parole de la police d'Abuja.

Le mois dernier, une étudiante a été battue à mort et incendiée par des camarades de classe qui l'accusaient d'avoir publié des déclarations « blasphématoires » dans un groupe d'étudiants sur WhatsApp.

<https://www.straitstimes.com/world/nigerian-man-burned-to-death-after-argument-with-muslim-cleric>

**Un Algérien est emprisonné pour avoir publié sur Facebook des messages « insultant l'islam ».**



Slimane Bouhafs a partagé un poème qui remplaçait des versets du Coran.

Les autorités algériennes ont condamné un homme **à trois ans de prison** pour avoir publié sur Facebook des messages « insultant l'islam ».

Human Rights Watch [HRW] a condamné cette décision, exhortant les procureurs algériens à cesser de porter des accusations contre des personnes pour des » expressions pacifiques » d'opinions religieuses, politiques ou autres.



Mahomet affublé d'un turban en forme de bombe dont la mèche est déjà allumée, prête à exploser

*(Illustration)*

**Slimane Bouhafs, un chrétien converti,** a été arrêté après avoir partagé des messages sur Facebook qui comprenaient **« une caricature représentant le prophète Mahomet comme un terroriste »** et d'autres messages **« calomniant l'islam comme une religion d'intolérance et de haine »**, selon les documents judiciaires.

*« Les tribunaux algériens n'ont pas à juger les croyances et les opinions religieuses des gens »,* a déclaré Sarah Leah Whitson, directrice pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord à HRW.

*« L'Algérie devrait réviser de toute urgence son code pénal pour cesser de criminaliser la liberté d'expression pacifique, y compris les opinions susceptibles d'insulter l'islam et le prophète »,* a-t-elle ajouté.

En mai 2016, la gendarmerie de Bouslam, dans le cadre de sa surveillance en ligne, est tombée sur la page de Bouhafs, où il avait partagé un poème provenant d'une autre page Facebook, intitulé 1 million d'Amazighs disent non à l'islam

et à son colonialisme, qui était écrit dans le style du Coran mais substituait un contenu sexuel aux versets réels.

Dans sa dernière publication, le 18 juin, Bouhafs a écrit une lettre ouverte au secrétaire général des Nations unies dans laquelle il dénonçait « *l'islamisation de la société algérienne* » et la répression de l'État contre les ahmadis et les chrétiens.

**Bouhafs, 49 ans, a été arrêté le 31 juillet, après quoi la gendarmerie a perquisitionné son domicile et saisi son ordinateur.**

**Les procureurs l'ont inculpé en vertu de l'article 144 bis du code pénal – qui prévoit une peine maximale de cinq ans et une amende de 100 000 dinars (914 dollars) – pour « offense au prophète » et « dénigrement du dogme ou des préceptes de l'islam ».**

L'avocat de Bouhafs, Salah Debbouz, a déclaré que son client avait été jugé lors d'une seule séance du tribunal, qui s'est déroulée tard dans la nuit, et qu'il avait été condamné à cinq ans de prison.

La cour d'appel de Sétif a rejugé Bouhafs le 30 août, et a confirmé la condamnation, tout en réduisant la peine à trois ans.

HRW a demandé la libération immédiate de Bouhafs.

Elle affirme que les droits de Bouhafs à une procédure régulière ont été violés pendant son procès. Dans le jugement écrit, le juge déclare qu'au cours de la première séance d'audience, le 31 juillet, il a rappelé à l'accusé son droit à un avocat et son droit de demander le report du procès, mais que Bouhafs a renoncé à ces deux droits et « a demandé avec insistance son jugement immédiat ».

Cependant, l'avocat a déclaré à HRW que lorsqu'il a rendu visite à son client à la prison de Bel Air le 8 août, Bouhafs a nié avoir renoncé à ces droits.



***Illustration : une prison à Alger (aucune image des geôles...)***

L'article 19 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, auquel l'Algérie est partie, garantit la liberté d'expression et d'opinion, ajoute HRW.

Les Principes et directives sur le droit à un procès équitable et à l'assistance judiciaire en Afrique, qui reflètent le droit international applicable en Algérie, stipulent que toute personne accusée d'un crime a le droit de choisir librement un avocat pour la défendre, de communiquer en privé avec son avocat et de disposer d'un temps suffisant pour préparer une défense adaptée à la nature de la procédure.

<https://english.alaraby.co.uk/news/algerian-man-jailed-facebook-posts-insulting-islam>

**Inde** : un religieux musulman affirme que « si vous dites ne serait-ce qu'un mot contre mon prophète, votre langue sera coupée ».

**Rajasthan** : Maulana Mufti Nadeem menace de crever les yeux et de couper la langue et les mains pour 'blasphème'



Le 4 juin, une vidéo de Maulana Mufti Nadeem de Bundi, Rajasthan, est devenue virale sur les réseaux sociaux dans laquelle il menaçait de crever les yeux et de couper la langue et les mains de ceux qui parlent contre le prophète Mahomet.

» *C'est une menace ouverte. Les musulmans du monde entier se soulèveront, et nous savons comment nous venger du blasphème contre notre maître.* »

Menaçant de couper des mains et de crever des yeux pour blasphème, il a dit : « Vous pouvez me maltraiter, je le tolérerai. Vous pouvez maltraiter mon père, je le tolérerai. Vous pouvez maltraiter ma famille, je le tolérerai. Mais si



*vous dites ne serait-ce qu'un mot contre mon Prophète ,  
votre langue sera coupée. Si vous levez vos mains, elles  
seront coupées. Si vous levez votre doigt, il sera coupé.  
Même si vous levez les yeux, nous les arracherons et les  
jetterons. Après cela, vous pouvez nous jeter en prison,  
nous le tolérerons. Mais nous ne pouvons pas tolérer un mot  
contre le Prophète... »...*

[OpIndia](#)